

Image not found or type unknown



Abus de pouvoir d'une mairie sur un bien immobilier

Par **Comolet**, le **03/06/2011** à **10:15**

Bonjour, un bien immobilier est vendu 850000 € à une mairie qui a usé de son droit de préemption et sur lequel une partie du terrain était inscrit au plu. J'avais trouvé un acheteur pour l'ensemble à 1060000€. Elle revend la maison 590000 € six mois plus tard en l'état. Le terrain vaut plus de 235000 €. Abus de pouvoir pour enrichissement. A qui faire ma requête? Merci de votre réponse

Par **alterego**, le **03/06/2011** à **11:22**

Bonjour, La seule chose que vous ayez à faire est de prendre un avocat et d'engager une procédure. Quels que soient les conseils, vous ne pourriez faire seul(e)... requête ou procédure. Croyez que je comprends votre réaction. Cordialement